



Rapport de la commission des finances sur le

Préavis No. 45/25
Demande d'un crédit de CHF 700'500.- (TTC)
pour la réfection et la déviation du collecteur E.U. communal entre le
chemin du Bois-Neuf et le chemin des Vignes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Une délégation de la Cofin a eu une présentation du projet ci-dessus avec M. Bernard Henrioux, municipal, M. Thierry Nydegger (architecte) et une délégation de la commission des travaux.

Sur la base des explications reçues et s'appuyant sur les conclusions de la commission des travaux, la commission des finances constate que ces travaux sont pertinents, nécessaires et que ce collecteur doit être refait.

La commission des finances regrette que ces travaux de réfection n'aient pas été planifiés dans le cadre d'un programme d'entretien pluriannuel pour la législature.

Les travaux proposés ont fait l'objet, d'après le préavis 45/25 de demandes d'offres à trois entreprises selon la procédure sur invitation. Sur la base de ce document, la meilleure offre reçue est celle de l'entreprise PERRIN FRERES SA sur laquelle se base la demande crédit.

Cette charge sera financée par un emprunt à court ou moyen terme. Ce montant sera porté sur le compte 1403.00 collecteur d'égouts (mises en séparatif). Ce dernier est un compte fermé ; la TVA sera récupérée auprès de l'AFC à Berne.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande à l'unanimité d'accepter le préavis No 45/25 :

- a) d'accorder un crédit de CHF 700'500.- TTC pour le financement de la réfection et la déviation du collecteur E.U. communal entre le chemin du Bois-Neuf et le chemin des Vignes
- b) de porter le montant de CHF 648'000.- HT, en augmentation du compte 1403.00 collecteurs d'égouts (mise en séparatif),
- c) d'amortir cette somme d'amortir cette somme sur 40 ans, soit CHF 648'000.- HT sur 40 ans, soit CHF 16'200.- par année, sur le compte Traitement des eaux usées 72000.3300.00.

Crans, le 28 Aout 2025

Pour la commission des finances

Jean-Daniel Aubry

Marc-Henri Barrail (rapporteur).....

Thomas Dislich

René Bautz

Neslihan Kurt.....

Eliane Gandillet.....

Antoine Amiguet